



LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF SERA PRÉCÉDÉE D'UNE RÉUNION TECHNIQUE

Le Caire - La 53e réunion du Comité consultatif se tiendra au Caire le mercredi 24 avril 2019 en réponse à l'invitation des autorités égyptiennes. Elle coïncidera avec la 53e réunion des associations signataires de la **Convention de contrôle de la qualité des huiles d'olive et des huiles de grignons d'olive commercialisées sur les marchés d'importation**.

En marge de ces deux rencontres, les autorités égyptiennes organiseront un **séminaire** intitulé « **Investir dans le secteur de l'huile d'olive** », le 23 avril, et une **visite technique**, le 25 avril.

La réunion du Comité consultatif en Égypte sera précédée d'une réunion technique le 26 mars, au siège du COI à Madrid. La réunion du Caire coïncide avec la présidence tournante du Conseil oléicole international qui revient à l'Égypte en 2019.



■ Aperçu des travaux de la dernière réunion du Comité consultatif au siège du COI à Madrid

LE JAPON ET LE COI DE PLUS EN PLUS PROCHES

Tokyo - Le Directeur exécutif, **Abdellatif Ghedira**, accompagné d'**Ender Gunduz**, chef de l'Unité Économie et Promotion, s'est récemment entretenu avec les membres du groupe d'étude parlementaire sur l'huile d'olive chargé d'étudier l'impact de l'adhésion du Japon à l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table sur le secteur oléicole japonais.



Le président du groupe parlementaire, M. **Takeo Kawamura**, a présenté les activités du groupe qu'il a coordonné pour adapter la législation japonaise aux normes du COI, avant d'ouvrir le débat auquel ont notamment participé **Eriko Yamatani**, **Hiroshi Hiraguchi** et **Seigo Kitamura**, ainsi que le ministre des Technologies de l'information, **Takuya Hirai**.

Le ministre a souligné dans son intervention l'importance de l'huile d'olive et des produits de l'olivier pour la santé et a fourni des données sur l'expansion de la culture de l'olivier dans la région de Kagawa, en citant des exemples de valorisation de ses sous-produits, notamment l'utilisation des feuilles d'olivier en complément alimentaire pour les poissons et des grignons d'olive pour les bovins, dont les bienfaits sur la santé du produit final ont été prouvés.

Après avoir répondu aux diverses questions du groupe parlementaire, M. Ghedira a réitéré ses remerciements au groupe de parlementaires pour leur forte implication en vue de l'adaptation des standards nippons aux normes du COI, ainsi que sa satisfaction pour le renforcement des relations dans une perspective d'adhésion du Japon à l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table.



■ Abdellatif Ghedira s'entretient avec le ministre japonais Takuya Hirai





COURS D'ÉVALUATION ORGANOLEPTIQUE:

BOURSES POUR LE COURS DE SPÉCIALISATION UNIVERSITAIRE EN ÉVALUATION DE L'HUILE D'OLIVE VIERGE ORGANISÉ PAR L'UNIVERSITÉ DE JAÉN - 2019

Madrid - Dans le cadre de son programme de coopération technique et de formation pour l'année 2019, le Conseil oléicole international prévoit d'accorder 20 bourses à des étudiants du cours de spécialisation universitaire en évaluation de l'huile d'olive vierge (diplôme d'expert universitaire) organisé par l'Université de Jaén.

Ce cours a pour objectif d'enseigner aux étudiants les bases théoriques et la méthode d'évaluation organoleptique de l'huile d'olive, l'analyse des facteurs et des attributs positifs et négatifs qui déterminent la qualité organoleptique des huiles d'olive et leur relation avec les processus de culture, d'élaboration et avec d'autres paramètres physico-chimiques généraux de contrôle de la qualité.



D'une durée de trois mois, ce cours commencera le 30 septembre et s'achèvera le 20 décembre 2019. La langue de travail du cours sera l'espagnol.

Le COI prendra en charge les frais d'inscription, les dépenses de voyage des participants au début et à la fin du cours ainsi qu'une indemnité mensuelle de 860 € (pour le logement, les frais de séjour et l'assurance). L'appel à candidatures sera ouvert jusqu'au 15 mars 2019 (date de réception des candidatures au Secrétariat exécutif du COI).

Les candidatures devront être accompagnées du formulaire ci-joint (un par candidat) et d'un curriculum vitæ précisant au moins les informations suivantes :

1. Nom complet (prénom et nom)
2. Adresse complète, ville, code postal, pays
3. Numéro de téléphone (de préférence portable et numéro direct)



4. Adresse e-mail (personnelle et professionnelle)
5. Numéro d'identification fiscale ou numéro de passeport
6. Date de naissance
7. Nationalité
8. Spécialité
9. Profession actuelle : entreprise/institution, poste, fonctions, etc.
10. Expérience professionnelle précédente : entreprises/institutions, postes, fonctions, etc.
11. Formation : diplômes/cours, université/centre, date, etc.
12. Connaissance des langues

Les candidats devront joindre une photocopie de leur passeport et de leurs diplômes.

Ce cours est destiné à des candidats travaillant dans le secteur oléicole, en particulier dans le domaine de l'évaluation organoleptique de l'huile d'olive vierge, et titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, de préférence dans l'un des domaines suivants : chimie, science et technologie des aliments, sciences de l'environnement, pharmacie, biologie ou agronomie.

Les participants devront se consacrer exclusivement au cours et ne pourront en aucun cas exercer une autre activité professionnelle durant cette période. Bonne connaissance de la langue espagnole est nécessaire pour participer à cette formation.

La priorité sera accordée aux candidats âgés de moins de 40 ans et la sélection sera réalisée sur la base de leur curriculum vitæ.

À égalité de conditions, la priorité sera accordée aux candidats désignés par les chefs de délégation du COI ou qui présenteront une lettre de recommandation d'une institution officielle, œuvrant dans le domaine de l'huile d'olive, du pays membre dont ils sont ressortissants

Certains candidats peuvent se voir refuser leur participation. De même, le COI peut être amené à demander des informations supplémentaires sur les candidats.

Cette invitation ne suppose aucune obligation de la part du COI de sélectionner les candidats.



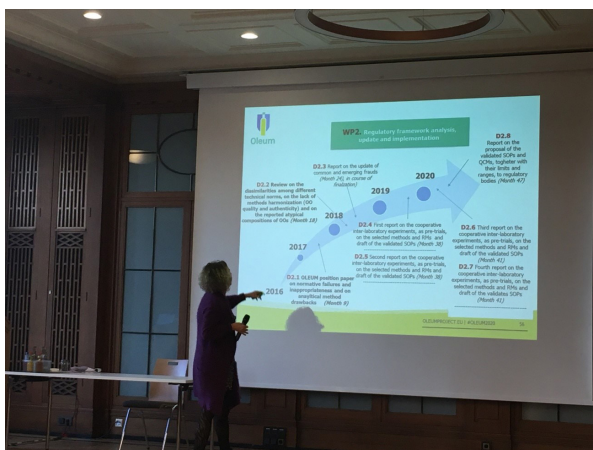
■ La dégustation, une étape importante pour l'évaluation organoleptique des huiles d'olive



LE COI, MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'OLEUM, UN PROJET SUR L'HUILE D'OLIVE DU PROGRAMME HORIZON2020

Madrid - Le COI fait partie du Comité consultatif d'OLEUM, un projet consacré à l'huile d'olive mené dans le cadre du Programme Horizon2020, aux côtés d'une vingtaine d'organisations partenaires. L'objectif de ce projet est de proposer des solutions permettant d'assurer l'authenticité et la qualité de l'huile d'olive à l'échelle globale.

L'état d'avancement des activités du projet OLEUM a fait l'objet d'une réunion de trois jours, tenue à Hambourg à la fin du mois de janvier. Dès que les méthodes proposées et les modifications aux méthodes actuelles seront validées, le consortium les présentera au Secrétariat exécutif du COI, pour qu'elles soient discutées et approuvées par les experts chimistes du COI. Le COI est très intéressé par les objectifs de ce projet et souhaite bonne chance à l'équipe pour la dernière étape de son travail.



■ Présentation du Projet Oleum auquel participe le COI





L'ITALIE PROPOSE UNE NOUVELLE CLASSIFICATION DE L'HUILE D'OLIVE VIERGE EXTRA

Rome – C'est à l'occasion d'un workshop organisé par les deux principales organisations italiennes, Unaprol et Coldiretti, qu'est parvenue au COI la demande d'une nouvelle catégorie d'huile d'olive vierge extra présentée par le président d'Unaprol, **David Granieri**. L'idée est d'abaisser le niveau d'acidité de l'huile d'olive vierge extra de 0,8 à 0,5 % pour garantir une plus grande qualité et contrer de manière plus efficace les risques de fraude. Pour endiguer ce phénomène, Unaprol appelle à la défense et au renforcement de la norme commerciale du COI, qui régit l'évaluation organoleptique (communément appelée panel test). « La demande d'une nouvelle classification des huiles d'olive pourra être examinée dans le cadre des procédures prévues par le futur Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table », a déclaré **Abdellatif Ghedira**, le Directeur exécutif du Conseil oléicole international. « La norme du COI est un outil qui évolue en permanence pour répondre aux besoins du marché et aux exigences en matière de transparence et de respect des consommateurs. Une proposition devra être officiellement présentée au Conseil des Membres afin que le Secrétariat exécutif puisse engager les démarches nécessaires à l'examen de cette question ».



■ L'intervention du Directeur exécutif du COI, Abdellatif Ghedira, lors du forum d'Unaprol à Rome





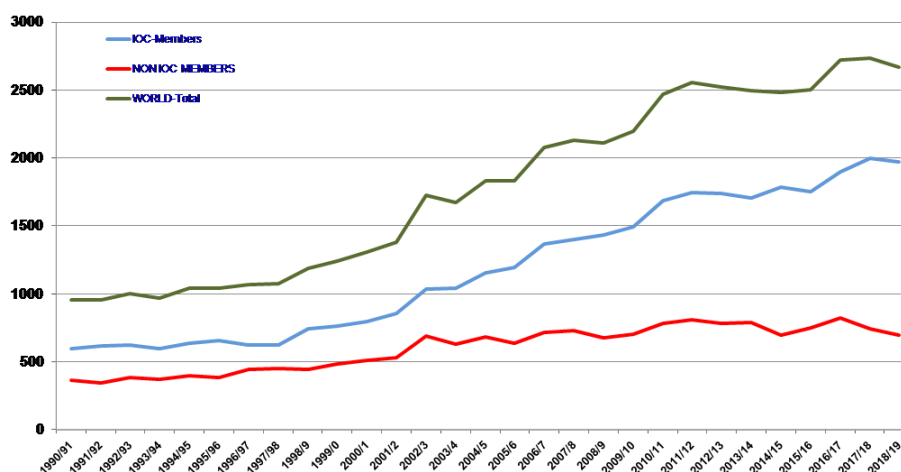
LE MARCHÉ INTERNATIONAL

(Source: Unité d'Économie et de Promotion)

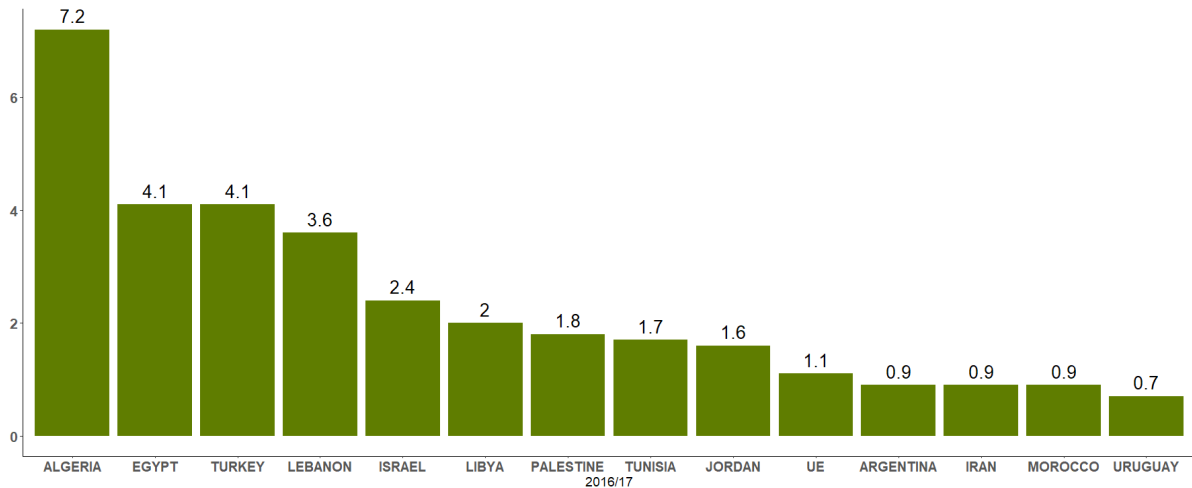
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION MONDIALE D'OLIVES DE TABLE

Madrid - La consommation mondiale d'olives de table a été multipliée par 2,8 au cours des dernières années, augmentant de 178,7 % entre 1990/91 et 2018/19. Le Graphique 1 illustre cette évolution. La plus forte augmentation de la consommation est observée dans les principaux pays producteurs membres du COI. Certains pays ont vu leur production augmenter fortement et, comme résultat, leur consommation a suivi la même tendance. C'est le cas notamment de l'Égypte, qui consommait 11 000 t en 1990/91 contre 370 000 t en 2018/19. La consommation de l'Algérie est passée durant cette période de 14 000 t à 340 000 t et celle de la Turquie de 110 000 t à 360 000 t. Le Graphique 2 montre la consommation annuelle d'olives de table par habitant dans les pays membres du COI en 2017 : l'Algérie arrive en tête avec une consommation de 7,2 kg/habitant/an (la consommation totale de l'Algérie atteint 297 000 t et le pays compte plus de 41 millions d'habitants) et est suivie par l'Égypte et la Turquie, avec chacune une consommation par habitant et par an de 4,1 kg, contre 3,6 kg pour les Libanais. Les autres pays montrent des consommations par habitant de moins de 3 kg d'olives de table par an.

Dans les pays de l'Union européenne, la consommation a augmenté de 69,8 % durant cette période, passant de 346 500 t en 1990/91 à 588 500 t en 2018/19. La consommation des habitants de l'Union européenne en 2017 est de 1,1 kg par personne et par an.

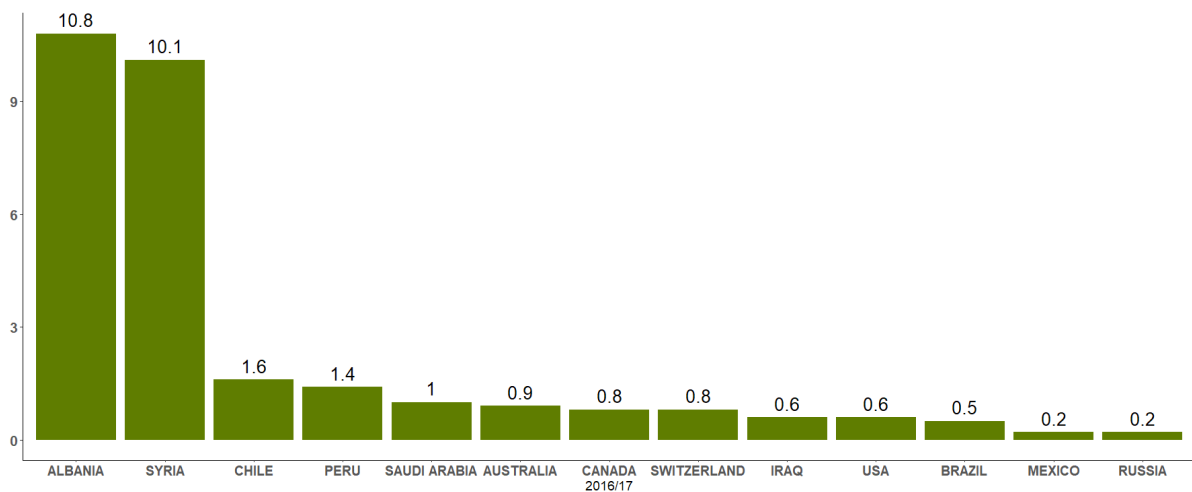


■ Graphique 1- Évolution de la consommation mondiale d'olives de table par groupes de pays (×1000 tonnes).



■ Graphique 2- Consommation en kg d'olives de table par habitant/an en 2017 dans les pays membres du COI

Le Graphique 3 montre la consommation d'olives de table par habitant et par an du groupe des pays non membres du COI. En première position, avec une consommation supérieure à 10 kg d'olives de table par habitant et par an, on trouve l'Albanie et la Syrie (10,8 kg et 10,1 kg respectivement), puis entre 1 kg et 2 kg le Chili, le Pérou et l'Arabie saoudite (1,6 kg, 1,4 kg et 1 kg respectivement). Les habitants de l'Australie, du Canada, de la Suisse, de l'Irak, des États-Unis et du Brésil consomment entre 0,5 kg et moins d'1 kg d'olives de table par an et ceux des autres pays, moins de 500 g par an.



■ Graphique 3- Consommation en kg d'olives de table par habitant/an en 2017 dans les pays non membres du COI



I. COMMERCE MONDIAL DE L'HUILE D'OLIVE ET DES OLIVES DE TABLE

1. HUILE D'OLIVE – AUGMENTATION DES IMPORTATIONS AU DÉBUT DE LA CAMPAGNE 2018/19

Le commerce d'huile d'olive et d'huile de grignons d'olive au début de la campagne 2018/19 (octobre - novembre 2018) a augmenté de 38 % en Australie, de 31 % au Brésil, de 25 % en Russie, de 19 % au Japon, de 15 % au Canada et de 5 % en Chine. Les données des États-Unis¹ n'étaient disponibles que pour le mois d'octobre au moment de la rédaction de cette Newsletter, soit, par rapport au même mois de la campagne précédente, une augmentation de 29 %.

Au sein de l'UE², durant le premier mois de la campagne actuelle (octobre 2018), les acquisitions intra-UE ont augmenté de 16 % et les importations extra-UE ont augmenté de 97 % par rapport au même mois de la campagne précédente.

	AUSTRALIA	BRAZIL	CANADA	CHINA	JAPAN	RUSSIA	USA	EXTRA-EU/27	INTRA-EU/27	TOTAL
OCTOBRE 17	2843,6	5443,7	4313,7	2722,0	4871,0	2254,7	27198,7	6495,9	76921,2	133064,5
OCTOBRE 18	3343,7	8245,6	4663,2	2495,9	5142,4	3058,9	34986,8	12787,9	89163,6	163888,0
NOVEMBRE 17	2039,0	7285,3	3218,8	3833,4	4432,0	2036,0	20715,0	16739,1	91723,7	152022,3
NOVEMBRE 18	3378,8	8467,6	4028,9	4405,4	5893,7	2291,4	nd	nd	nd	28465,8

■ Importations d'huile d'olive (y compris huile de grignons d'olive)(t)

2. OLIVES DE TABLE – DÉBUT DE LA CAMPAGNE 2018/19

Le commerce des olives de table au cours des trois premiers mois de la campagne 2018/19³ (septembre-novembre 2018) a augmenté de 20 % en Australie, de 20 % au Brésil et de 10 % au Canada. Les données des mois de septembre et octobre n'étaient pas disponibles pour les États-Unis⁴ au moment de la publication de cette Newsletter mais par rapport au même mois de la campagne précédente, les importations de ce pays avaient augmenté de 2 %.

1. Les données des USA n'étaient pas disponibles pour le mois de novembre 2018 au moment de la publication de cette Newsletter

2. Les données de l'UE n'étaient pas disponibles pour le mois de novembre 2018 au moment de la publication de cette Newsletter

3. Conformément à l'Accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table qui est entré en vigueur le 1er janvier 2017, on entend par campagne oléicole pour les olives de table la période de douze mois allant du 1er septembre de l'année n et au 31 août de l'année n + 1, alors que dans le cadre de l'Accord précédent (2005), la campagne oléicole pour les olives de table était la même que la campagne oléicole pour l'huile d'olive (du 1er octobre au 30 septembre).

4. Les données des USA n'étaient pas disponibles pour le mois de novembre 2018 au moment de la publication de cette Newsletter



	AUSTRALIA	BRAZIL	CANADA	USA	EXTRA-EU/27	INTRA-EU/27	TOTAL
SEPTEMBRE 17	1501,0	7949,2	2077,0	10237,0	6243,2	27039,9	55047,3
SEPTEMBRE 18	1598,5	9521,8	2702,7	9902,5	6342,1	26981,0	57048,6
OCTOBRE 17	1295,0	9492,3	2843,0	11055,0	7304,8	32329,3	64319,4
OCTOBRE 18	1462,9	12056,6	2641,3	11907,0	8764,9	29435,4	66268,1
NOVEMBRE 17	1406,0	11115,3	2539,0	12596,0	8255,4	29794,9	65706,6
NOVEMBRE 18	1997,5	12807,1	2848,2	nd	nd	nd	17652,8

Le commerce de l'UE⁵ au cours des deux premiers mois de la campagne 2018/19 (septembre-octobre 2018) montre une augmentation des acquisitions intra UE (+ 12 %) et une diminution des importations extra-UE par rapport à la même période de la campagne précédente

II. PRIX À LA PRODUCTION – HUILES D'OLIVE

Le Graphique 1 montre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive vierge extra dans les trois principaux pays producteurs de l'UE et en Tunisie. Le Graphique 3 illustre l'évolution hebdomadaire des prix à la production de l'huile d'olive vierge raffinée dans les trois principaux pays producteurs de l'UE. L'évolution mensuelle des prix pour ces catégories fait l'objet des Graphiques 2 et 4.

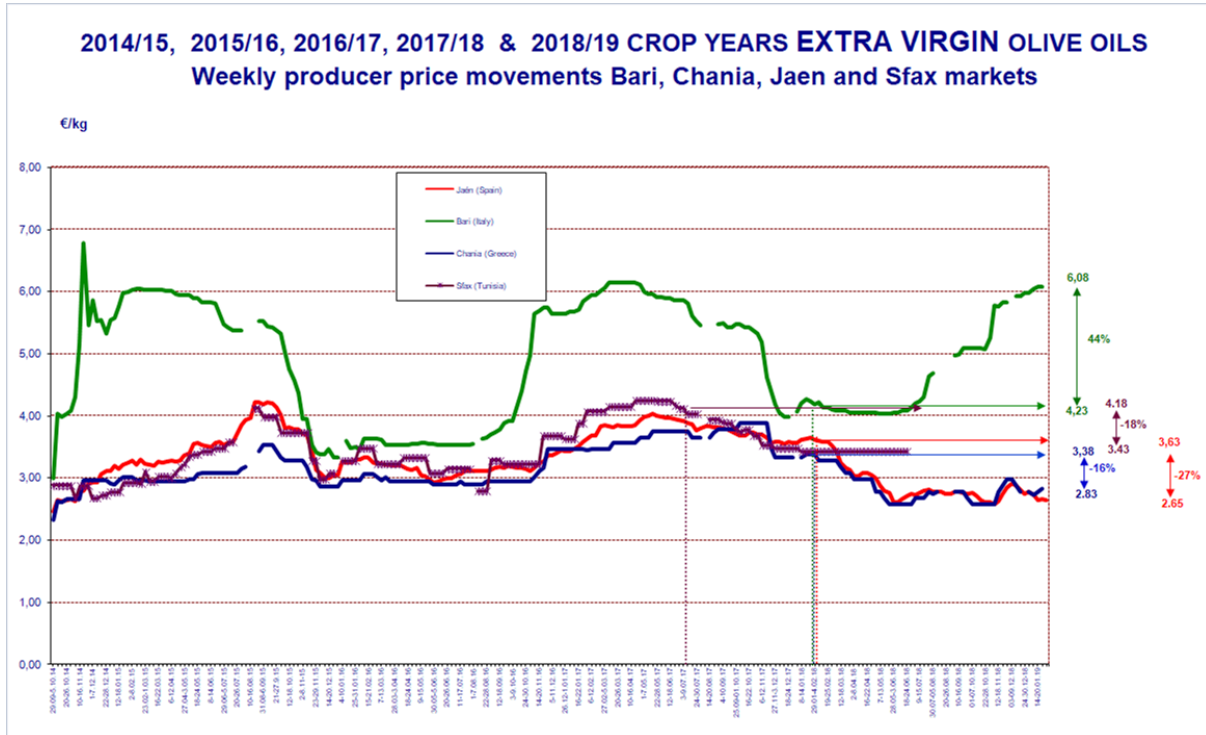
Huile d'olive vierge extra : les prix à la production en **Espagne** sont restés globalement stables au cours des dernières semaines et se situaient à la fin du mois de janvier 2019 à 2,65 €/kg, ce qui ne suppose une diminution de 27 % par rapport à la même période de la campagne précédente (Graphique 1).

Italie - les prix à la production, en hausse depuis la fin du mois de mai 2018, atteignaient 6,08 €/kg au cours de la troisième semaine de janvier 2019, soit une augmentation de 44 % par rapport à la même période de la campagne précédente.

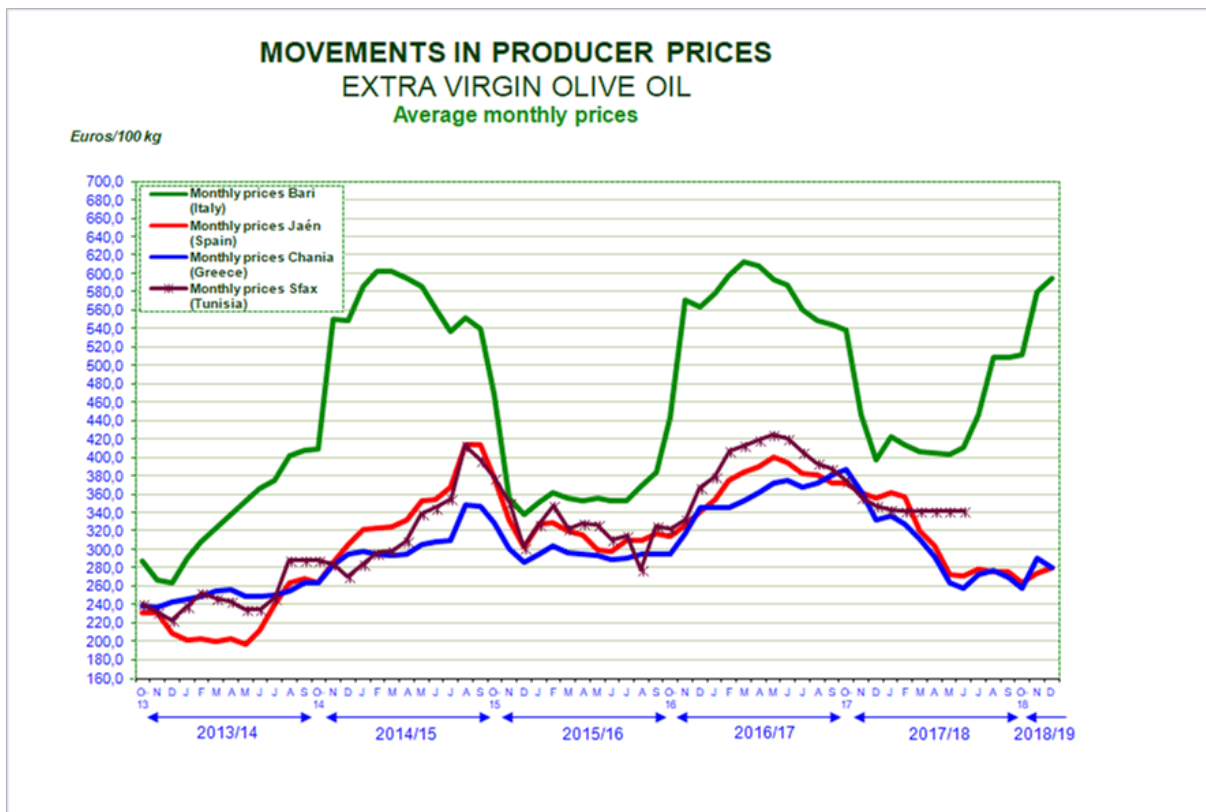
Grèce - les prix en Grèce au cours de la troisième semaine de janvier 2019 se situaient à 2,83 €/kg, soit 16 % de moins par rapport à la même période de la campagne précédente.

Tunisie - les prix à la production sont restés stables au cours des dernières semaines de juin 2018, atteignant 3,43 €/kg, soit une diminution de 18 % à celui de la même période de la campagne précédente.

⁵ Les données de l'UE n'étaient pas disponibles pour le mois de novembre 2018 au moment de la publication de cette Newsletter



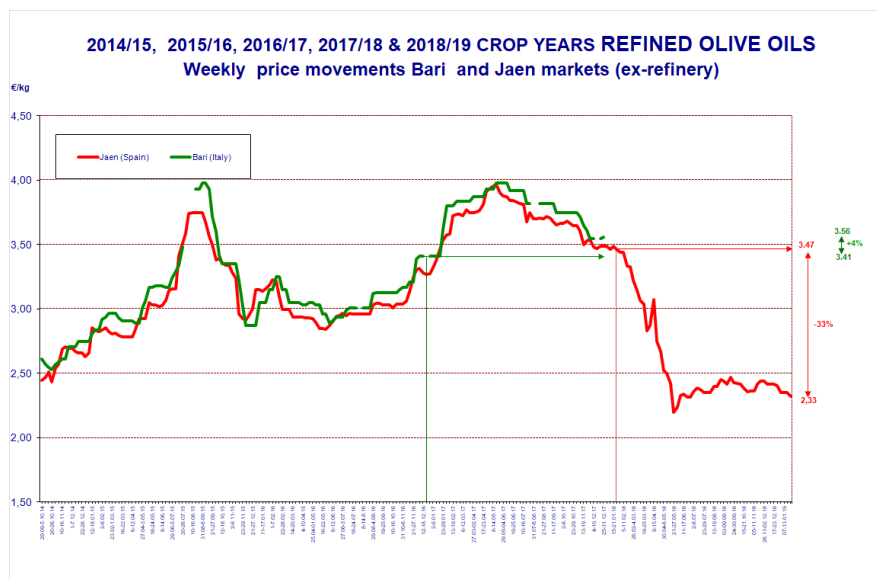
■ Graphique 1.



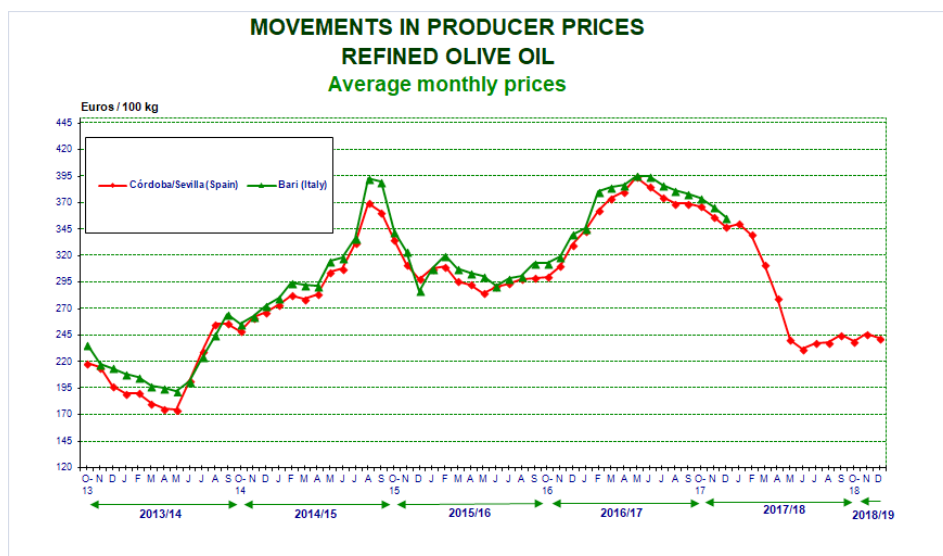
■ Graphique 2.



Huile d'olive raffinée : les prix à la production de l'huile d'olive raffinée en Espagne se situaient à la troisième semaine du mois de janvier 2019 à 2,33 €/kg, soit 33 % de moins par rapport à la même époque de la campagne précédente. Les données pour cette catégorie en Italie ne sont plus disponibles depuis la fin du mois de décembre 2017. Ils atteignaient alors 3,56 €/kg, soit une augmentation de 4 % par rapport à la même période de la campagne précédente. A la troisième semaine de janvier 2019, l'écart entre les prix de l'huile d'olive raffinée (2,33 €/kg) et ceux de l'huile d'olive vierge extra (2,65 €/kg) était de 0,32 €/kg en Espagne, alors qu'il était de 0,43 €/kg en Italie selon les données de décembre 2017 (Graphique 3).



■ Graphique 3.



■ Graphique 4.



RESTEZ À L'ÉCOUTE!

<http://www.internationaloliveoil.org>

Suivez l'actualité du secteur oléicole à travers Olive News:

<http://www.scoop.it/t/olive-news>

et les événements au CIO:

<http://www.linkedin.com/company/international-olivecouncil>

Notre revue scientifique Olivæ est disponible sur:

<http://www.internationaloliveoil.org/store/index/48-olivæe-publications>



■ Le siège du Conseil international de l'huile d'olive
à Calle Principe de Vergara 154 in Madrid